

Inserm : Yves Levy, retire sa candidature, le processus de recrutement du PDG de l'Inserm relancé !

Catherine Ratel-Masson, secrétaire technique nationale

Le SNPTES prend acte de la décision de Monsieur Yves LEVY de retirer sa candidature au renouvellement de son mandat au motif notamment qu'elle permettrait à un nouveau PDG de l'Inserm de se donner toutes les chances de pouvoir interagir avec ses deux tutelles.

Le SNPTES analyse et comprend de cette situation qu'en dehors de la candidature du PDG sortant aucune autre n'a convaincu le jury de sélection et que les raisons qui conduisent le PDG actuel à retirer sa candidature ne sont pas en lien avec les orientations stratégiques portées depuis 4 ans. Le SNPTES sera très attentif à ce nouvel appel à candidatures qui déterminera pour une durée de 4 ans les orientations de notre Institut en matière de recherche médicale.

Le SNPTES rappelle son attachement à l'Inserm et à ses personnels et exige pour cet organisme prestigieux un Président directeur général à la hauteur de ses ambitions, capables d'assurer la défense de la recherche en France et au rayonnement de celle-ci aux plans national et international, mais aussi et par-dessus tout, la défense de ses personnels chercheurs, ingénieurs et techniciens sans lesquels aucune recherche digne de ce nom ne pourrait être.

Par conséquent, le SNPTES souhaite :

- l'implication des deux tutelles de l'Inserm dans ce nouveau processus de recrutement ;
- la mise en place d'un nouveau jury de sélection après que l'appel à candidature soit clos. Les membres de ce jury devront faire connaître des liens et éventuels conflits d'intérêt avec les potentiels candidats.

Enfin le SNPTES rappelle que l'action conduite ces dernières années a montré toute la pertinence de disposer d'un opérateur national comme l'Inserm. La mise en œuvre des programmes transversaux a démontré sa capacité à soutenir et mobiliser l'ensemble des acteurs impliqués autour d'une thématique scientifique, et la création des accélérateurs de recherche technologique va incontestablement bénéficier aux équipes de recherche.

Ces initiatives structurantes pour l'Inserm et la recherche biomédicale doivent pouvoir s'inscrire dans la durée, et le SNPTES juge indispensable que le président qui sera nommé poursuive l'action de renforcement du rôle de l'Inserm, au bénéfice d'une recherche de qualité et des personnels de la recherche.

Choisy-le-Roi, le 07 août 2018